

**Association Union Départementale des Associations Familiales d'Eure et Loir**

Siège social : 1 avenue Joseph PICHARD  
28000 CHARTRES

R.C.S. : CHARTRES 775 104 151

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2025

\*\*\*\*\*

2 Rue Henri Poincaré  
28000 CHARTRES

Tél : 02.37.25.15.15  
Email : [lecoudray@fiteco.com](mailto:lecoudray@fiteco.com)

À l'Assemblée Générale de l'association **Union Départementale des Associations Familiales d'Eure et Loir**,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Union Départementale des Associations Familiales d'Eure et Loir** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe aux comptes annuels:

- les incidences de la première application du règlement ANC n° 2022-06 et ANC 2023-03 relatives à la modernisation des états financiers;
- la vente du bâtiment rue Coulomb ;
- les conséquences comptables de l'absence de versement par le financeur des produits à recevoir pour la prime Ségur provisionnés en 2024.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHARTRES, le 17 juin 2026

**FITECO**,  
Commissaire aux Comptes

Aymen BOUSLAHI  
Associé

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	1 341	323	1 018	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	150 000		150 000	170 886
Constructions	3 512 892	134 505	3 378 388	3 691 396
Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 088		19 088	222 336
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	454 534	278 567	175 967	
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des titres de participations	6 286		6 286	6 286
Autres titres immobilisés				
Prêts	6 379		6 379	4 396
Autres immobilisations financières				
Total II	4 150 520	413 395	3 737 125	4 095 299
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 366		1 366	3 345
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
Autres créances	144 613		144 613	219 144
Charges constatées d'avance	18 141		18 141	21 038
Valeurs mobilières de placement :			0	
Instruments financiers à terme et jetons détenus	1 102 355		1 102 355	
Disponibilités	254 642		254 642	86 617
Total III	1 521 117	0	1 521 117	330 143
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	5 671 637	413 395	5 258 242	4 425 443

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires	106 714	106 714
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles	942 344	836 961
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	277 279	277 279
Report à nouveau	752 346	783 722
Excédent ou déficit de l'exercice	770 066	74 008
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>2 848 750</b>	<b>2 078 684</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	151 177	155 957
Provisions réglementées		
<b>Total I</b>	<b>2 999 926</b>	<b>2 234 640</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>Total II</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	67 323	77 766
<b>Total III</b>	<b>67 323</b>	<b>77 766</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 392 578	1 445 085
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	39 749	45 883
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	532 885	480 369
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	110 104	141 700
Produits constatés d'avance	115 676	
<b>Total IV</b>	<b>2 190 992</b>	<b>2 113 037</b>
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>5 258 242</b>	<b>4 425 443</b>

COMPTE DE RESULTAT exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	2 000,00	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	856 542,02	808 416,14
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 467 075,85	3 272 875,15
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	13 207,00	18 676,59
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	975 000,00	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	28 012,79	61 815,92
<b>Total I</b>	<b>5 341 837,66</b>	<b>4 161 783,80</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	-	-
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	487 316,20	469 299,18
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	292 593,28	306 141,38
Salaires	2 412 611,43	2 366 146,62
Cotisations sociales	847 230,87	845 602,42
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	166 974,60	122 751,43
Dotations aux provisions	2 764,00	2 120,00
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	234 140,48	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	108 982,76	31 103,64
<b>Total II</b>	<b>4 552 613,62</b>	<b>4 143 164,67</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>789 224,04</b>	<b>18 619,13</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12 950,04	10 376,70
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
<b>Total III</b>	<b>12 950,04</b>	<b>10 376,70</b>

CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	26 134,11	25 290,76
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV	26 134,11	25 290,76
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 13 184,07	- 14 914,06
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	776 039,97	3 705,07
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		218 870,17
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	-	148 567,74
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	70 302,43
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	5 974,00	
Total des produits (I + III + V)	5 354 787,70	4 391 030,67
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 584 721,73	4 317 023,17
EXCEDENT OU DEFICIT	770 065,97	74 007,50
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	-	-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	-	-

**ANNEXE**

Période : 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentés en euros

**PRÉAMBULE**

L'exercice comptable clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de :

**5 258 242,00**

Le résultat net comptable est un excédent de :

**770 065,97****1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES****Changement de méthode comptable**

L'UDAF prend note des changements apportés par le nouveau règlement comptable ANC 2022-06 et ANC 2023-03. Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués.

Pour information, est jointe à cette annexe le compte de résultat 2024 avec rappel du résultat 2023.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes, et des engagements pour départs en retraite.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Conformément au règlement du CRC N° 2005-09, l'association a choisi d'appliquer la mesure de simplification pour les PME permettant de pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables sur leur durée d'usage.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et après déduction des rabais commerciaux, remises, et escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

## ANNEXE

Période : 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentés en euros

## 2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- 1) La vente du bâtiment Coulomb réalisée le 19/03/2025.
- 2) La mise en place de la prime Ségur pour tous en 2024 : les montants comptabilisés en Produits à recevoir au 31/12/2024 n'ont pas donné lieu à un versement par l'autorité de tarification : 60 434 € le service MJPM et 13 696 € pour le service DPF. Ces montants sont passés en créances irrécouvrables.
- 3) Engagement pour départ en retraite : la provision est constituée pour couvrir les départs intervenant lors des cinq prochaines années. Le montant de la provision pour départ en retraite (sans les charges patronales) s'élève au 31/12/2025 à 67 323 €. Au 31/12/2025, les avoirs des majeurs (MJPM) et des familles (DPF) s'élevaient à 71 877 972 €, se composant de 15 029 012 € au titre des comptes de fonctionnement individualisés, et 56 848 960 € au titre des comptes d'épargne, de placement et de mise à disposition.

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 4 150 520

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 341	0		1 341
Immobilisations corporelles	5 634 210	40 958	1 538 653	4 136 515
Immobilisations financières	10 682	11 327	9 345	12 664
TOTAL	5 646 233	52 285	1 547 998	4 150 520

## 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 413 395

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	55	268		323
Immobilisations corporelles	1 550 878	166 706	1 304 513	413 072
Titres mis en équivalence				0
Autres immobilisations financières				0
TOTAL	1 550 933	166 975	1 304 513	413 395

## 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	1 341	323	1 018	de 1 à 3 ans
Installations agencements	3 664 782	134 505	3 530 278	de 10 à 25 ans
Matériel bureau info	254 337	201 907	52 430	3 ans
Mobilier	217 395	76 660	140 735	5 à 10 ans
Immobilisations financières	12 664		12 664	de 1 à 3 ans
TOTAL	4 150 520	413 395	3 737 125	

## 3.2 - Etat des créances = 164 120

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif circulant & charges d'avance	164 120	164 120	
TOTAL	164 120	164 120	

**ANNEXE**

Période : 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentés en euros

**3.3 - Produits à recevoir par poste de bilan = 144 613**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	144 613
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>144 613</b>

**3.4 - Charges constatées d'avance = 18 141**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 - Provisions = 67 323**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	77 766	2 764		13 207	67 323
<b>TOTAL</b>	<b>77 766</b>	<b>2 764</b>	<b>0</b>	<b>13 207</b>	<b>67 323</b>

**4.2 - Etat des dettes = 2 190 992**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	1 392 578	53 327	279 979	1 059 272
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	11 905	11 905		
Autres dettes	1 233	1 233		
Dettes fiscales & sociales	532 885	532 885		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Fonds des tutelles (*)	64 217	64 217		
Autres dettes : comptes de tiers	72 498	72 498		
Produits constatés d'avance	115 676	115 676		
<b>TOTAL</b>	<b>2 190 992</b>	<b>851 741</b>	<b>279 979</b>	<b>1 059 272</b>

(\*) A compter de 2015, les comptes des majeurs protégés et des familles en AGBF (2017) sont sortis du bilan de l'UDAF.

Au 31/12/2025, les avoirs des majeurs (MJPM) et des familles (DPF) s'élevaient à 71 877 972 €, se composant de 15 029 012 € au titre des comptes de fonctionnement individualisés, et 56 848 960 € au titre des comptes d'épargne, de placement et de mise à disposition.

**4.3 - Charges à payer par poste de bilan = 333 188**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	24 218
Dettes fiscales & sociales	307 737
Autres dettes	1 233
<b>TOTAL</b>	<b>333 188</b>

**ANNEXE**

Période : 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentés en euros

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 5 341 838**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant TTC
Produits de gestion de services	5 341 838
<b>TOTAL</b>	<b>5 341 838</b>

**5.2 - Provisions pour risques et charges 67 323****5.2.1 - Provisions pour départs en retraite 67 323**

L'UDAF continue à provisionner des indemnités de départ en retraite à ses salariés susceptibles de faire valoir leur droit à la retraite dans les 5 prochaines années. Cet engagement est évalué en tenant compte de l'âge (départ à partir de 64 ans à l'initiative du salarié) et de l'ancienneté du salarié dans l'établissement ; les charges patronales afférentes à ces provisions ne sont pas prévues.

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	A la clôture
Provisions pour risques & charges	77 766	2 764	13 207	67 323
<b>TOTAL</b>	<b>77 766</b>	<b>2 764</b>	<b>13 207</b>	<b>67 323</b>

**5.2.2 - Provisions pour risques et charges 0,00**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	A la clôture
Provisions pour risques et charges : per	0			0
Provisions pour risques autres	0		0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**6 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**6.1 - Produits à recevoir = 143 796**

Produits à recevoir	Montant
Autres créances	
Fournisseurs avoirs à recevoir (40980000)	
Organismes sociaux à recevoir (4387 ; 4687 )	143 796
<b>TOTAL</b>	<b>143 796</b>

**6.2 - Charges constatées d'avance = 18 141,04**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance (486)	18 141,04
<b>TOTAL</b>	<b>18 141,04</b>

**ANNEXE**

Période : 01/01/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentés en euros

**6.3 - = Charges à payer = 333 188,19**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	25 450,97
Fourniss.fact.non parvenues(40810000)	24 217,59
Charges à payer (4686)	1 233,38
Dettes fiscales et sociales :	307 737,22
Prov. Sal. congés à payer( 42820000)	207 599,10
Autres charges à payer( 42860000)	658,96
Prov. charges/congés à payer( 43820000)	99 479,16
Autres charges sociales à payer( 4386 ; 4387)	
<b>TOTAL</b>	<b>333 188,19</b>

**6.4 produits constatés d'avance = 115 676 €**

Produits constatés d'avance UDAF (487100)	115 676
Produits constatés d'avance MJPM (487200)	
<b>TOTAL</b>	<b>115 676</b>

**8.1 Valorisation de la Contribution Volontaire en Nature 25 483 €**

Nombre d'heures de bénévolat sur l'exercice 2025 :	1300
Taux horaire brut :	11,88
Taux de charges sociales constaté sur l'exercice :	65%
Montant des contributions volontaires en travail à comptabiliser pour l'ex	25 483 €

ACTIF	2024			2023	Δ
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	N/N-1
<b>Actifs immobilisés</b>					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrain -----	170 885,52		170 885,52	20 885,52	718%
Constructions -----	2 920 723,68	1 028 154,52	1 892 569,16	226 109,51	737%
Installations, agencement et aménagement -----	2 102 649,12	303 821,94	1 798 827,18	22 188,52	8007%
Matériel informatique -----	221 487,26	164 081,42	57 405,84	89 675,84	-36%
Mobilier et matériel de bureau -----	219 805,36	54 875,31	164 930,05	32 730,67	404%
Immobilisations en cours de construction - PICHARD -----			0,00	2 126 089,29	-100%
<b>Immobilisations financières</b>					
Prêts et participations -----	10 681,72		10 681,72	14 043,72	-24%
<b>TOTAL I</b>	<b>5 646 232,66</b>	<b>1 550 933,19</b>	<b>4 095 299,47</b>	<b>2 531 723,07</b>	<b>61,8%</b>
<b>Actif circulant</b>					
<b>Créances</b>					
Usagers et comptes rattachés -----	3 344,77		3 344,77	2 764,40	21%
Organismes payeurs et autres -----	219 143,73		219 143,73	247 498,34	-11%
<b>Disponibilités (Banques et caisses)</b>					
Udaf -----	5 934,53		5 934,53	1 666 500,69	-100%
Tutelles : -----	66 124,18		66 124,18	62 598,75	6%
Fonds Social -----	14 365,04		14 365,04	26 801,15	-46%
Caisse -----	193,10		193,10	286,63	-33%
<b>Charges constatées d'avance -----</b>	<b>21 038,00</b>		<b>21 038,00</b>	<b>18 224,16</b>	<b>15%</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>330 143,35</b>	<b>0,00</b>	<b>330 143,35</b>	<b>2 024 674,12</b>	<b>-83,7%</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>5 976 376,01</b>	<b>1 550 933,19</b>	<b>4 425 442,82</b>	<b>4 556 397,19</b>	<b>-2,9%</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

PASSIF	2024	2023	Δ N/N-1
<b>Fonds associatifs</b>			
<i>Fonds propres</i>			
Subvention d'investissement non renouvelable -----	106 714,31	106 714,31	-
Réserves -----	277 279,46	277 279,46	-
Réserves de compensation DPF -----	237 736,25	212 736,25	12%
Réserves de compensation MJPM -----	599 224,58	569 224,58	5%
Report à nouveau MJPM -----	327 480,48	296 536,62	10%
Report à nouveau DPF -----	202 393,74	174 473,78	16%
Report à nouveau -----	253 847,34	284 964,42	-11%
Résultat de l'exercice -----	74 007,50	82 746,74	-11%
Subvention d'investissement CAF + Equicie -----	160 300,00	160 300,00	
Subvention d'investissement Equicie inscrite au compte de résultat -----	-4 343,42	-2 060,00	111%
<b>TOTAL I</b>	<b>2 234 640,24</b>	<b>2 162 916,16</b>	<b>3,3%</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour charges -----	77 766,00	200 272,27	-61%
<b>TOTAL II</b>	<b>77 766,00</b>	<b>200 272,27</b>	<b>-61%</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes financières -----	1 445 084,63	1 496 747,75	-3%
Dettes fournisseurs et comptes rattachés -----	45 882,81	51 605,62	-11%
Dettes fiscales et sociales -----	480 368,98	433 654,34	11%
Autres dettes -----	37 758,68	972,59	3782%
Fonds des tutelles -----	66 124,18	62 598,75	6%
Fonds social des familles -----	37 817,30	37 615,41	1%
Produits financiers des comptes des tutelles : 1998 & 1999 & 2000-----		109 168,30	-100%
Produits constatés d'avance -----		846,00	-100%
<b>TOTAL III</b>	<b>2 113 036,58</b>	<b>2 193 208,76</b>	<b>-3,7%</b>
<b>TOTAL GENERAL(I+II+III)</b>	<b>4 425 442,82</b>	<b>4 556 397,19</b>	<b>-2,9%</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
	0,00	0,00	

	Exercice 12/2024	Exercice 12/2023	Ecart	Ecart
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations	0	0	0	
<b>Ventes de biens et services</b>			0	
Ventes de biens	0	0	0	
dont ventes de dons en nature	0	0	0	
Ventes de prestations de service	251 195	202 484	48 712	24,1%
dont parrainages	0	0	0	
<b>Produits de tiers financeurs</b>			0	
Concours publics et subventions d'exploitation	3 830 096	3 677 850	152 246	4,1%
Reprises sur provisions exploit.	18 677	33 947	-15 270	-45,0%
Transfert de charges exploit.	0	2 015	-2 015	-100,0%
Utilisations des fonds dédiés		0	0	
Autres produits	61 816	60 951	865	1,4%
Total I	4 161 784	3 977 247	184 537	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Autres achats et charges externes	469 299	419 230	50 069	11,9%
Impôts taxes et versements assimilés	306 141	289 985	16 156	5,6%
Salaires et traitements	2 366 147	2 294 996	71 151	3,1%
Charges sociales	845 602	753 603	91 999	12,2%
Dotations amort. sur immobilisations	122 751	85 255	37 496	44,0%
Dotation pour risques et charges	2 120	25 612	-23 492	-91,7%
Reports en fonds dédiés	0	0	0	
Autres charges	31 104	29 916	1 188	4,0%
Total II	4 143 165	3 898 597	244 567	6,3%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>18 619</b>	<b>78 650</b>	<b>-60 031</b>	<b>-76,3%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations	0	0	0	
Produits des autres valeurs mobilières	0	0	0	
Autres intérêts et produits assimilés	10 377	30 309	-19 932	-65,8%
Reprise sur provisions financ.	0	0	0	
Transferts de charges financ.	0	0	0	
Différences positives de change	0	0	0	
Produits nets sur cessions de VMP	0	0	0	
Total III	10 377	30 309	-19 932	-65,8%
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations financières aux amort. & prov.	0	0	0	
Intérêts & charges assimilées	25 291	25 313	-22	-0,1%
Différences négatives de change	0	0	0	
Charges nettes sur cessions de VMP	0	0	0	
Total IV	25 291	25 313	-22	-0,1%
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-14 914</b>	<b>4 996</b>	<b>-19 911</b>	
<b>RESULTAT COURANT AV. IMPOTS</b>	<b>3 705</b>	<b>83 646</b>	<b>-79 941</b>	<b>-95,6%</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits except. sur opérations de gestion	216 587	218	216 369	99183,4%
Produits except. sur opérations en capital	2 283	1 034	1 249	120,8%
Reprises sur provisions excep.	0	0	0	
Transferts de charges excep.	0	0	0	
Total V	218 870	1 252	217 618	17379,5%
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges except. sur opérations de gestion	145 874	2 152	143 723	6680,0%
Charges except. sur opérations en capital	2 693	0	2 693	
Dotations except. aux amort. & prov.	0	0	0	
Total VI	148 568	2 152	146 416	6805,2%
Participation des salariés	0	0	0	
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>74 007</b>	<b>82 747</b>	<b>-8 740</b>	<b>-10,6%</b>